

23.02.2006 – 11:19 Uhr

Révision de l'AI : pour intégrer des emplois sont nécessaires

Berne (ots) -

Madame, Monsieur,

La 5e révision de l'AI vise la baisse du nombre de nouvelles rentes. Une série de mesures sont prévues à cet effet : détection précoce des personnes en incapacité de travail, renforcement des mesures de réinsertion des personnes handicapées, obligation plus ferme de collaborer et définition plus stricte de la notion d'invalidité. Malgré ces mesures, le but visé ne pourra être atteint sans un engagement plus soutenu des employeurs. Ceux-ci doivent être prêts à engager ou à continuer à occuper plus d'employé(e)s dont la capacité de travail est diminuée par des problèmes de santé. Sinon, les nouvelles mesures de l'AI pourraient tourner en eau de boudin.

LUSS a des idées claires quant à la façon dont on pourrait augmenter le nombre de postes de travail pour les personnes handicapées et, partant, réduire le nombre de nouvelles rentes AI. Une proposition concrète fera l'objet des délibérations parlementaires au sujet de la révision de l'AI. LUSS prépare aussi une campagne de sensibilisation à cette importante problématique.

Nous aimerions vous présenter les propositions et projets des syndicats en rapport avec cette révision de l'AI à l'occasion d'une conférence de presse qui aura lieu

Jeudi 2 mars 2006 à 9h30, à l'hôtel Bern (Musiksaal), Zeughausgasse 9, Berne.

Les personnes suivantes interviendront :

Christine Goll, présidente du ssp, conseillère nationale,
Colette Nova, secrétaire dirigeante à LUSS
Andreas Rieger, responsable du secteur tertiaire au syndicat Unia

Un dossier de presse vous sera transmis sur place.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreuses et nombreux à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Pietro Cavadini, responsable du service de l'information et des campagnes à LUSS
Tel. 031/377 01 07